

SEPTEMBRE 2015



La communauté de communes a 50 ans !

Le 29 août, Attignat était représentée par le club des jeunes, accompagné par Elizabeth Marti-Gueffier, conseillère municipale et communautaire, pour les jeux inter villages célébrant les 50 ans de la communauté de communes. Une journée d'échanges et de convivialité sur le magnifique site de la « Plaine tonique ». Cette journée du 29 août a aussi permis de rendre hommage à Louis Jannel, précurseur, fondateur de l'intercommunalité, en donnant son nom à la médiathèque intercommunale.

Manifestations :

Octobre :

- Vendredi 02 : Tarot Bresse Cocagne
- Vendredi 02 : AG Union musicale
- Samedi 03 : AG pétanque
- Dimanche 04 : Repas des aînés
- Jeudi 08 : AG Association Familles Rurales
- Jeudi 08 : Rencontre ARA
- Vendredi 09 : AG Tennis club
- Samedi 10 : Exposition artistique
- Dimanche 11 : Exposition artistique
- Dimanche 11 : Salon du livre
- Mardi 13 : Belote coincée ARA
- Mercredi 14 : Réunion calendrier des fêtes
- Jeudi 15 : Club œnologie
- Samedi 17 : Recyclage secouristes PSC1
- Samedi 17 : ADRA
- Dimanche 18 : Bourse aux vêtements AFR
- Jeudi 22 : Rencontre ARA

Vendredi 23 : Recyclage secouristes PSC1

Vendredi 30 : Recyclage secouristes PSC1

Samedi 31 : Boom Halloween Sou des écoles

Novembre :

- Jeudi 05 : Rencontre ARA
- Vendredi 06 : Tarot Bresse Cocagne
- Samedi 07 : Soirée dansante BCA
- Mercredi 11 : Commémoration
- Mercredi 11 : Repas Anciens combattants
- Vendredi 13 : AG Comité d'animation
- Jeudi 19 : Rencontre ARA
- Jeudi 19 : Club œnologie
- Vendredi 20 : AG Cyclo club
- Samedi 21 : ADRA
- Samedi 21 : Repas dansant APEL
- Dimanche 22 : Quine loto ASA Foot
- Lundi 23 : Don du sang
- Dimanche 29 : Matinée dansante FNACA

Rentrée scolaire 2015



C'est sous un ciel ombragé, avec même quelques gouttes de pluie, que 470 enfants ont retrouvé les bancs des écoles d'ATTIGNAT, le mardi 1er septembre.

L'enthousiasme de certains contrastait avec l'appréhension des autres, mais les pleurs des plus petits ont vite été consolés par le professionnalisme des équipes d'enseignants.

La nouveauté de cette rentrée : l'accueil d'une quatorzième classe à l'école publique. Une Unité Locale Spécialisée (plus connue sous le nom de CLIS "Classe pour l'Inclusion Scolaire") qui compte 13 enfants.

*Mme Cornan,
professeur des
écoles
et Mme
Richonnier, AVS*



Les effectifs se répartissent comme suit :

- Pour l'école publique : 348 élèves pour 14 classes, dont 5 classes de maternelle,
- Pour l'école Saint Pierre Chanel : 122 élèves pour 8 classes, dont 3 classes de maternelle.

Les activités périscolaires, quant à elles, ont débuté le lundi 7 septembre pour les enfants de l'école publique avec un effectif de 221 inscrits.

Nous souhaitons à tous les élèves une excellente année scolaire !

La commission scolaire.

Dispositif de participation citoyenne : c'est signé



Photo: les signataires du protocole, Le Préfet Laurent TOUVET, le Colonel François-Xavier MARTIN, le Commandant FOLSCHÉ et le Maire Walter MARTIN, sous l'œil attentif des référents des quartiers, de membres du conseil municipal et de la Police municipale.

Le dispositif de participation citoyenne, initié fin 2014 lors d'une réunion d'information au Château de Salvart a été finalisé le 11 septembre 2015 par la signature d'un protocole entre la Préfecture, la Mairie et la Gendarmerie.

La participation citoyenne, précédemment dénommée "voisins vigilants" s'appuie sur la solidarité entre voisins d'une même quartier, entre habitants d'un même village, pour contribuer à la lutte contre les cambriolages. En aucun cas les référents des quartiers ne se substituent aux forces de gendarmerie ou n'ont de prérogatives judiciaires et administratives, en revanche ils peuvent transmettre des informations qui permettent des interventions mieux ciblées et plus réactives de la part des forces de Gendarmerie. Dans les communes où ce dispositif est opérationnel, les cambriolages diminuent de façon significative. Dans les prochains jours, les 12 citoyens d'Attignat s'étant portés volontaires, seront réunis par la Gendarmerie de Montrevel et pourront alors démarrer leur rôle de référents dans leur quartier. Il n'y a pas de nombre maximum de référents dans une commune, les personnes intéressées peuvent se faire connaître en Mairie.

Une première étape d'amélioration de la sécurité avait déjà été franchie il y a quelques semaines. Une "convention de coordination" a été signée avec les mêmes acteurs publics. Elle permet à la Police Municipale de s'inscrire totalement dans le dispositif local de la Gendarmerie Nationale, lors de ses interventions. Par exemple la Police Municipale peut maintenant intervenir dans des plages horaires très élargies et communiquer plus facilement avec les gendarmes.

Un troisième volet de la sécurité est à l'étude, il s'agit de la vidéo protection. Strictement encadré, un tel outil est envisagé sur des sites bien ciblés de la commune. Des rencontres ont eu lieu avec des experts vidéo protection de la gendarmerie afin de constituer un dossier adapté à notre situation.

Vous l'avez compris la sûreté et la sécurité des habitants d'Attignat sont une préoccupation et justifient l'effort amorcé ces derniers mois. Toutefois, les initiatives municipales ne viennent pas en concurrence des actions de la Gendarmerie, elles sont, au contraire, complémentaires, coordonnées et supervisées par la Gendarmerie.





Madame, Monsieur, Chers habitants d'Attignat,

La rentrée scolaire s'est bien passée à Attignat où l'effectif a légèrement augmenté. 470 enfants sont scolarisés sur notre commune et quotidiennement 260 d'entre eux prennent leur repas au restaurant scolaire.

A l'issue de cette rentrée, c'est un double sentiment qui m'anime, et je crois pouvoir y associer l'équipe municipale.

Tout d'abord un sentiment de préoccupation :

Oui je suis préoccupé lorsque l'Etat supprime 30% des dotations aux communes et que dans le même temps de nouvelles charges sont transférées.

Deux exemples :

1) les temps d'activité périscolaires, nouveauté depuis 2014, 80000 € totalement à la charge de la collectivité.

2) L'instruction des permis de construire qu'assurait auparavant l'Etat et qui est maintenant à la charge des communes (21000 €).

Autre illustration... vous l'avez remarqué sur votre feuille d'imposition de taxes foncières, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a été instaurée par la Communauté de Communes à hauteur de 7%. Jusqu'en 2014, le budget de la Communauté de Communes absorbait les coûts de traitement des ordures ménagères. En 2015, l'augmentation des coûts de traitement des déchets associée au contexte de baisse des dotations, a nécessité d'instaurer cette taxe dédiée aux ordures ménagères.

Et pour la commune ?

Nous aurons à faire des choix, à établir un nouveau calendrier de travaux, à faire preuve d'une grande rigueur dans le fonctionnement et dans nos investissements.

Mais, si ce sentiment de préoccupation est bien réel, il est doublé d'un sentiment d'enthousiasme alors que nous franchissons 18 mois de mandat. Malgré le défi qui nous attend pour maintenir la fiscalité constante à Attignat, pour respecter nos engagements et pour faire face aux baisses de dotations, il n'en reste pas moins que les projets se profilent...

Dans quelques jours, les travaux pour une nouvelle salle communale de 200 m² devraient débuter. Répondant aux demandes nombreuses pour les activités d'associations, elle sera située à l'emplacement du bar de la place que l'actuel propriétaire devrait transférer dans un autre site sur la commune.

La réfection de la toiture du Château de Salvert débutera, sauf intempéries durables, avant la fin de l'année. Elle s'inscrit dans un programme de travaux de réhabilitation et de mise en conformité qui maintiendront au Château de Salvert son caractère culturel, associatif et familial.

L'opération de logements et commerces dans la grande-rue avance. Le choix définitif du projet interviendra en octobre 2015 et les premières démolitions pourraient intervenir début 2016, en fonction des éventuelles contraintes liées à la réglementation sur l'amiante.

Après étude, la mise en sécurité de la rue de l'Eglise est finalisée, pour des travaux qui, là aussi dépendent des conditions météorologiques. D'autres projets sont bien avancés comme la « signalétique » de la commune et d'autres sont envisagés comme de nouveaux aménagements au cimetière devenus nécessaires pour faire face aux demandes.

Au nom du conseil municipal, je vous adresse mes amicales salutations.

Water MARTIN
Maire.

J' MA COMMUNE

« Les cocktails du Château Salvert » : Une première saison culturelle de 4 spectacles à Attignat.



La commune d'Attignat, en partenariat pour cette première édition avec l'Addim de l'Ain, vous propose **quatre rendez-vous culturels autour de la musique, du cinéma et de la magie théâtralisée.**

La formule se déclinera sous la forme de rendez-vous d'une heure dans la salle du château. Les spectacles sont gratuits, les billets d'entrée sont à retirer à l'accueil de la mairie. Nous attirons votre attention sur le fait que le site du château ne nous permet pas d'accueillir plus de 80 personnes. Les réservations seront donc définitives et il sera nécessaire de se présenter au château au moins 5 minutes avant l'heure du spectacle.



Plus d'information sur le site de la mairie :
www.attignat.fr

FLAGADA SWING - 24 octobre à 19h **Tout public - JAZZ**

Un groupe accompagné par l'Addim de l'Ain

Trio de Jazz composé de 16 cordes à tendance manouche...

Deux guitaristes et un contre-bassiste, pratiquant des styles Jazz, Rock, Bossa Nova, Blues, etc...

Musiciens : Fabrice Vernay, Florent Vernay, Gilles Ruzié

APERU - CINE - SOIREE COURT METRAGE **28 novembre 2015 à 19h - A partir de 12 ans**

Une proposition du Zoom - **Association Fenêtres sur Cour**

Venez découvrir la création cinématographique du format court, sa diversité et sa richesse sur le thème de l'humour.

Et 2 autres spectacles à suivre en 2016 !

Dans le cadre de la prévention des risques liés à la canicule, nous avons fait le tour complet de la commune et rencontré toutes les personnes de plus de 85 ans afin de s'assurer que personne ne reste isolé et de savoir si une personne âgée s'hydrate correctement dans une journée.

51 personnes ont été visitées, nous nous sommes présentées en tant que conseillères municipales, membres de la commission sociale. Nous avons été très bien accueillies, la majorité des personnes essayaient de s'hydrater le mieux possible sur les conseils de leur famille, de leurs aidants et des médecins.

Notre mission a été enrichissante et beaucoup de personnes ont apprécié nos visites et en redemandant.

Colette Masnada et Annick Perret.

Plan canicule :



Visite chez Mme Deveaux

Si vous êtes copropriétaire avec votre voisin d'une plantation mitoyenne (haie ou arbre) chacun peut la détruire jusqu'à la limite de sa propriété, à charge de construire un mur sur cette limite.

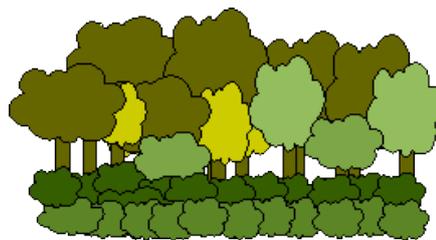
Branchages :

La coupe des branches des arbres, arbustes et arbrisseaux appartenant au voisin et qui avancent sur votre propriété relève de sa responsabilité.

Vous pouvez contraindre votre voisin à couper les branches de son arbre si elles avancent sur votre propriété, mais vous n'avez pas le droit de les couper vous-même. Pour obtenir gain de cause, il faut saisir le tribunal d'instance.

À savoir : si ce sont des racines, des ronces ou des brindilles qui empiètent sur votre propriété, vous pouvez librement les couper. La taille doit se faire à la limite de votre propriété.

Plantations mitoyennes règles d'entretien :



Règles de distance à respecter par rapport à la limite de propriété selon la hauteur de la plantation

Hauteur de la plantation inférieure ou égale à 2m, plantation à 0,5m.

Hauteur de la plantation supérieure à 2m, plantation à 2m.

Formez vous au secourisme :

Le PSC1, Prévention et Secours Civiques N°1 est une formation simple à la portée de tous, que chaque personne devrait connaître. Des gestes faciles à acquérir afin de ne pas paniquer face à un accident ou une détresse. L'Amicale des Secouristes organise une formation au château de Salvart le **samedi 17 octobre de 9h à 12h et 13h30 à 18h30**. Comment faire un appel aux secours, réagir face à une hémorragie importante, inconscience, malaise, arrêt ventilatoire et cardiaque avec utilisation du défibrillateur.

Les défibrillateurs sont installés par la commune dans les lieux recevant un nombreux public. La vie d'une personne dépend de la rapidité du 1^{er} geste du premier témoin.

Tarif : 61 euros, livre compris.

Moins de 18 ans : 41 euros.

Renseignements et inscriptions

au 04 74 30 99 87 ou 06 34 20 96 51 ou auprès d'un secouriste.

Formation limitée à 12 inscriptions. Possibilité d'apporter son repas de midi sur place.



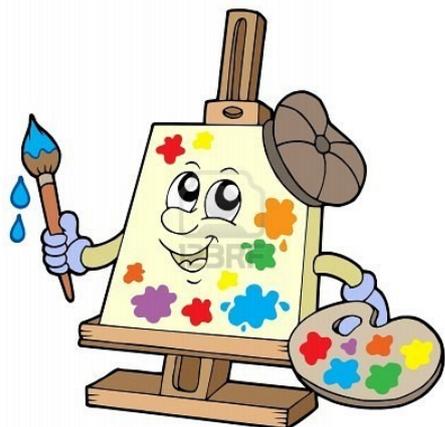
Exposition artistique 2015 :

Préparée par la Commission Artistique rattachée au Comité d'Animation, avec le concours de la Municipalité, l'Exposition Artistique se déroulera

Les 10 et 11 octobre 2015

De 10h à 18h au Château de Salvart

Entrée gratuite, accès aux P.M.R. assuré.



Amicale des anciens combattants :

♦ Voyage des anciens combattants d'Attignat le vendredi 21 août au matin pour se rendre au village de Burgy.

Nous étions 45 personnes à cette journée.

En début de journée, visite d'un très beau caveau à Péronne avec beaucoup d'explications sur la fabrication du vin.

Par la suite, dégustation de vin blanc, rouge, rosé pétillant. Pour notre reconnaissance, nous avons acheté quelques bouteilles de ce très bon produit.

Retour au restaurant « Aux tisons de Burgy ». Très bon et copieux repas, la spécialité maison est le cochon grillé découpé devant les invités.

Une très belle salle avec l'animation de la restauratrice pour la danse.

Sans oublier les joueurs de pétanque, la belote, les promenades. Super journée sous un beau soleil, on pense déjà à 2016 pour un nouveau voyage.

Retour dans notre village vers 19h.

Groupement des paroisses d'Attignat-Montrevel-Saint Trivier de Courtes :

- Permanences à la cure de Montrevel : le mardi de 9h30 à 12h00.

- Permanences à la cure d'Attignat : le samedi de 9h30 à 12h00.

Catéchèse à Attignat :

- Pour les CE2 : deux groupes au presbytère : le lundi à 17h00 ou le vendredi à 16h00.

- Pour les CM1 et les CM2, au presbytère : le vendredi à 16h00.

Il est possible de commencer en cours d'année.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Madame Dominique Merle au 04 74 30 87 88.

En cas d'absence, laisser un message.

- Pour l'aumônerie, à partir de la 6ème et pour les baptêmes, confirmations, mariages, visites aux malades, contacter Monsieur le curé de Montrevel au 04 74 30 80 50.

♦ Les anciens combattants ont célébré la victoire du 8 mai 1945 avec un dépôt de gerbe au monument aux morts.

Etaient présents, Monsieur Walter Martin, Maire, son conseil municipal, le président Maurice Berrot, tous les anciens combattants, toutes les associations locales et la population, les enfants de l'école publique, les enfants de l'école Saint Pierre Chanel et leurs enseignants.

Le message de l'union fédérale a été lu par les enfants : Anas Chiguer, Pierre-Jean Grousson, Hinde Yamani, un très grand merci à eux.

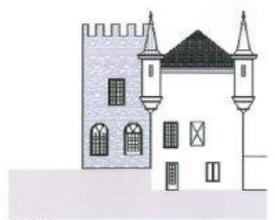
La cérémonie s'est clôturée autour du verre de l'amitié.

Un grand merci à tous de la part du président Maurice Berrot.

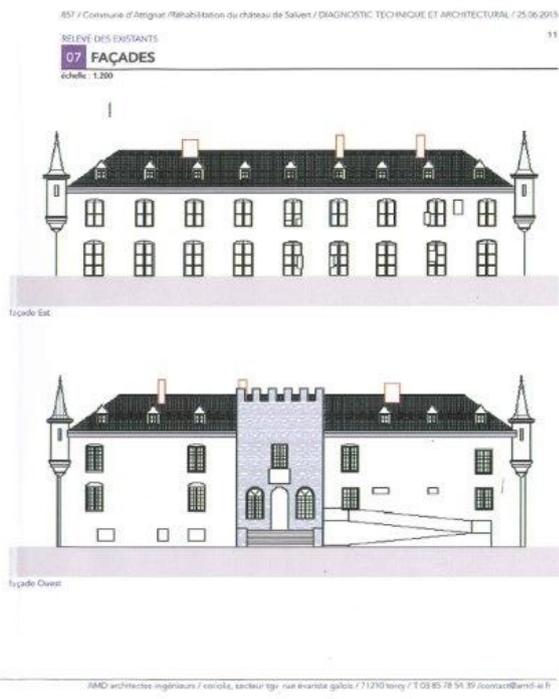
PROJET DE REHABILITATION



façade Nord



façade Sud



façade Est

façade Ouest

857 / Commune d'Atignat (Rehabilitation du château de Salverto) / DIAGNOSTIC TECHNIQUE ET ARCHITECTURAL / 25.06.2015
 07 FAÇADES
 échelle : 1/200

AMD architectes ingénieurs / coolsa, secteur tgv rue évariste galois / 71210 toiry / T 03 85 78 54 39 (contact@amd-ai.fr)

Lors du conseil municipal du mois de juillet, nous avons présenté le diagnostic du cabinet d'architectes « AMD architectes ingénieurs » sélectionné au cours d'une procédure à marché adapté. Ce rapport est très intéressant sur de nombreux points.

Par le rappel historique du château, il nous montre les différentes phases de ses destructions et reconstructions. Il nous permet ainsi de mieux comprendre ses différences d'aspect.

Le diagnostic nous renseigne sur les règlements d'urbanisme, le plan de masse et surtout sur les plans des différents étages. Ces plans détaillés, mesurés au laser, qui nous donnent les surfaces exactes. Il n'existait pas de plan architectural auparavant.

Le diagnostic nous donne une analyse structurelle de la construction, une analyse architecturale, une analyse thermique et un bilan au niveau des règles de santé, de sécurité et de confort ainsi qu'un diagnostic au niveau de l'accessibilité et de la sécurité incendie.

Tout ceci a pour but de mettre en œuvre notre projet de réhabilitation du château.

Plusieurs urgences s'imposent à nous. Tout d'abord la réfection complète de la toiture pour laquelle une demande de subvention a été déposée au niveau de l'Assemblée Nationale et qui doit aboutir très prochainement. En effet, la toiture, bien que rénovée plusieurs fois, est à refaire afin de préserver le bâtiment et d'envisager d'autres travaux.

Il est à souligner qu'une rénovation complète des tourelles a été faite en 2010, par contre des tuiles tombent du toit et de nombreuses infiltrations affectent le bâtiment. Les travaux devraient commencer courant novembre.

Deux autres urgences ont été relevées par le cabinet d'architectes, à savoir la mise en œuvre des diagnostics d'amiante, de plomb, préalables aux travaux de réfection du bâtiment mais aussi et surtout la mise en conformité de la chaufferie. En effet, la chaudière gaz a été remplacée en 2010 mais le local qui la reçoit n'est pas conforme aux règles de sécurité incendie en termes de protection au feu et d'électricité. Un cabinet d'ingénierie devra en urgence pallier à ce problème et des travaux devront être réalisés.

En 2016, nous prévoyons la mise en accessibilité par un ascenseur et nous pourrons ainsi envisager la rénovation intérieure à disposition des familles et des associations.

Nous vous tiendrons bien entendu informés de l'évolution de ce projet; une présentation par un architecte aux associations aura lieu à l'issue de la réunion de mise en place du calendrier des fêtes le 21 octobre à 20h.

Xavier Maisonneuve, adjoint en charge de la rénovation du château.



Mariages :

ALBANO Benoît et SEYNAEVE Marina, le 11 juillet
BECHET Grégory et COMTET Angélique, le 18 juillet
LISBET Jérémy et COQUEREL Catherine, le 18 juillet
SPREUX Yann et STALLE Amandine, le 1^{er} août

Décès :

FROMONT René, 82 ans, le 12 juillet
FEILLENS Marie, 54 ans, le 8 juillet
BOCHARD Armand, 83 ans, le 17 juillet
KIRSTETTER Richard, 63 ans, le 1 août
PONSOT Sylviane, 52 ans, le 12 septembre

Naissances :

GALLAS Pablo, le 14 juin
CHANEL Jeanne, le 16 juillet
CHANEL Gabrielle, le 16 juillet
NICOLAS Evan, le 18 juillet
LACOUR Kilyan, le 11 août
CURT Emmy, le 14 août
PERRIER Andréa, le 13 septembre

Les commerçants d'Attignat vous donnent rendez-vous !

**Dimanche 11 octobre à partir de 11 heures
dans la cour de la mairie**

Comme chaque année, l'ACA organise son apéritif lors de la semaine commerciale « à deux pas ».

Apéritif animé par l'Union musicale d'Attignat.

Pour les enfants, jeux gonflables et ballades à poney.

Vous pourrez emporter votre verre floqué aux couleurs de l'ACA avec le cabas « à deux pas ».

Tombola et animations gratuites.



Information du secrétariat de mairie :

Vous avez changé d'adresse cette année ou les années précédentes ? N'oubliez pas d'en informer le service ELECTIONS.

A compter de septembre 2015, **tout électeur impossible à joindre par courrier, à l'adresse connue sur sa carte d'électeur**, sera radié des listes électorales.

Manifestations :

Décembre :

Jeudi 03 : Rencontre ARA
Vendredi 04 : Tarot Bresse Cocagne
Samedi 05 : Spectacle de Noël bibliothèque
Dimanche 06 : Banquet Ste Cécile Union Musicale
Dimanche 06 : 1er tour élections Régionales
Samedi 12 : Marché de Noël Comité
Dimanche 13 : 2ème tour élections Régionales
Jeudi 17 : Repas de Noël ARA
Jeudi 17 : Club œnologie
Vendredi 18 : Fête de Noël APEL
Vendredi 18 : AG donneurs de sang
Samedi 19 : Colis de Noël AFR
Samedi 19 : ADRA
Samedi 19 : Bal de Noël ASA Foot

